



DECISION ADMINISTRATIVE

2025_153_DA

*Prise en application de la délibération du Conseil Municipal
en date du 20 Septembre 2021 et conforme aux dispositions des articles
L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales*

Objet :

Convention avec Corinne Akew dans le cadre du Festival Théâtre & mots « Tu peux l'ouvrir »

Considérant l'organisation du Festival Théâtre & mots « Tu peux l'ouvrir » sur la commune de Vif qui se déroulera du 15 au 18 octobre 2025,

Considérant la volonté d'organiser des animations lors de l'événement,

Le Maire

DÉCIDE

De conclure, une convention avec Corinne Askew demeurant 7 chemin des Gourgy 38450 Notre Dame de Commiers, pour la prestation du mercredi 15 octobre 2025 à la salle des fêtes de Vif, pour un montant total de 390,00 euros TTC.

De signer la convention avec Corinne Askew annexé à la présente décision administrative.
Fait à Vif,

*Le Maire, soussigné, certifie sous sa responsabilité,
que le présent acte publié sous forme électronique
sur le site internet de la collectivité est exécutoire et
qu'il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal
Administratif de Grenoble dans un délai de deux
mois à compter de cette date de publication.*